

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 A 20H00



Séance ordinaire du Conseil Municipal du
Jeudi 14 Novembre 2024 à 20H00

Le quatorze novembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la commune de CHIRENS, dûment convoqué le 06 Novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Christine GUTTIN, Maire de la commune.

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

Mmes MM. Christine GUTTIN, Maire, Sylviane COLUSSI, Lilyan DELUBAC, Karine LETELLIER, Jean-Claude JULLIN, adjoints ; Arlette BERNARD, Maxime CIARDULLO, François LADET, Bernard LY, Marie OLIVER, Olivier ROBERT, conseillers municipaux.

Absentes excusées : Mmes MM. Jacques IVOL, adjoint, Julia BESSON, Stéphanie BOSQUET, Maud GIROUD-GARAMPON, Rodolphe STEPANE, conseillers municipaux ayant respectivement donné pouvoir à M. Mmes LY, LETTELLIER, OLIVER, BERNARD ; Eléonore BARRAFATO-BEL et Pierre CARRE, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Mme OLIVER.

Séance levée à 20H45

Nombre de conseillers en exercice : 18 - Présents : 11 - Votants : 16 (5 pouvoirs) - Absents : 7

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, Maire, selon la convocation du 06 novembre 2024, qui, en application de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été affichée à la porte de la mairie.

Mme OLIVER est désignée secrétaire de séance.

Approbations des PV des séances des 29 août 2024 et 15 octobre 2024 sans observations.

POINT 1 : REAMENAGEMENT PEDAGOGIQUE DE LA COUR DE L'ECOLE ELEMENTAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2025.

Report de la délibération car trop peu d'éléments connus à ce jour. Sera étudiée au prochain conseil municipal.

POINT 2 : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL A T.C. AU 25/11/2024 :
ADOpte A L'UNANIMITE.

POINT 3 : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL A T.N.C. AU 15/11/2024 :
ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 4 : CONVENTION DE DENEIGEMENT DES VOIRIES COMMUNALES AVEC L'ENTREPRISE GUILLAUD-MAGNIN :

Madame le Maire soumet à l'assemblée municipale le projet de convention à passer avec l'entreprise agricole GUILLAUD-MAGNIN, représentée par M. GUILLAUD-MAGNIN Christophe, dont le siège social se trouve « Chemin de L'Aigubelle » - 38850 CHIRENS.

Cette convention a pour objet de définir les conditions d'intervention de l'entreprise afin d'assurer le déneigement des voiries communales.

La convention est conclue pour une durée d'un an à compter de sa signature, reconductible par signature commune chaque année, avec possibilité de résiliation de plein droit par l'une ou l'autre des parties, conformément à l'article 8 de ladite convention.

La commune prendra à sa charge exclusive la fourniture des moyens matériels, dont le tracteur de déneigement, la saleuse, la lame ainsi que le sel de déneigement.

Le déclenchement de l'opération de déneigement par l'entreprise privée se fera uniquement sur demande expresse de Mme le Maire ou de son adjoint délégué.

Le coût des interventions sera facturé à la commune, suivant un tarif horaire fixé à **33€00 T.T.C.**, jour, nuit et jours fériés.

ADOpte A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES :

Colis et Repas des Aînés : Organisés les 14 décembre pour la distribution et 15 décembre pour le repas. Un appel aux élus est lancé pour aider à l'installation et au service. Cette année 109 aînés seront accueillis.

Colis du Cœur : Cette année pas de distribution car difficultés pour l'organisation.

Route de Clermont : La peinture routière a été réalisée sauf sur l'axe médian de la partie de voirie qui va être réalisée ultérieurement. Mme Bernard remarque que la peinture sur l'axe médian est très efficace sur la route de la Garangère car les automobilistes prennent correctement le virage.

Aménagements local boules : Réalisation de la dalle devant la buvette cette année, création de la toiture et des sanitaires PMR à discuter sur le budget 2025.

Station-service : Compromis de vente signé, le permis de démolir sera prochainement déposé pour la création d'un supermarché d'environ 300m² de vente.

Entrepôt Boutias : Acte de vente signé en octobre 2024, le service technique a commencé à obstruer les ouvertures.

Agenda : Conseil municipal enfants : le 28/11/2024 à 17H00 ; Téléthon le 30/11/2024 ; Vœux du Maire : le 10/01/2025.

Séance levée à 20H45